

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 Mai 2017

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick GUERINET, Maire, en présence de tous les conseillers en exercice, excepté M. DELAFOY Jacky, excusé.

PERMANENCES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017

Le conseil organise les permanences des élections législatives des 11 et 18 juin 2017 de 8h à 18h.

PROGRAMME ET ORGANISATION DU 14 JUILLET 2017

Depuis 2 années, le conseil constate une baisse de fréquentation significative du défilé du 13 juillet au soir. Il décide de ne pas l'organiser en 2017.

Programme du vendredi 14 juillet

- ☞ à partir de 17h00 : jeux pour toutes les générations sur le terrain de la salle communale,
- ☞ vers 18h30 : apéritif (offert par la commune),
- ☞ vers 19h : casse-croûte gratuit pris en commun.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le maire informe le conseil qu'il est nécessaire pour la fin d'année de faire les modifications budgétaires suivantes :

Section	Sens	Compte	Montant
Fonctionnement	Dépenses	615	- 413 €
Fonctionnement	Dépenses	701249	+ 413 €

SERVICES DES EAUX : TARIF OUVERTURE ET FERMETURE DES COMPTEURS, MODALITÉS DE RACCORDEMENT DES PARTICULIERS AUX RÉSEAUX,

Le Maire rappelle que les abonnés sont responsables des compteurs loués par le service des eaux (dégradations, gel ...). Après divers échanges, le conseil décide de modifier les tarifs de fermeture et ouverture d'un compteur comme suit :

- ☞ Changement de propriétaires (vente ou location) : forfait de 25 €, facturé au nouvel abonné,
- ☞ Demande de l'abonné pour des raisons personnelles, de précautions et de confort : 25 € par opération (fermeture ou ouverture)

Le conseil précise que les interventions de fermeture sur le réseau nécessaires en cas de fuite chez un abonné restent gratuites.

VENTE DE LA GRANGE D'INTVILLIERS,

Le Maire rappelle que la mise en vente directement par la commune de la grange d'Intvilliers (site, annonces journaux ...) n'a donné aucun contact depuis plus de 2 ans et qu'il lui semble difficile de cibler des acheteurs potentiels sans s'appuyer sur des réseaux. Accompagné de l'Adjoint, il a rencontré l'Agence immobilière CapiFrance - Maryse Fauve de Malesherbes.

Après avoir entendu les propositions et conditions d'intervention de cette agence et après avoir échangé sur les différents points de vue, le conseil décide de confier la vente de la grange pour une période d'exclusivité fixée à 3 mois à cette Agence.

QUESTIONS DIVERSES

❖ BLASON GIVRAINES

Après avoir entendu les explications du Maire sur le rôle des Archives Départementales qui, gratuitement et en lien avec les élus, proposent et réalisent l'armoirie d'une commune (108 armoiries communales en fin 2016 dans le Loiret). Cet organisme écrit : "l'intérêt qu'a la commune de traduire son identité par un mode d'expression original et que les armoiries communales contribuent à mettre en valeur le patrimoine historique local. L'armoirie favorise le sentiment d'identité des petites cités et symbolisent l'appartenance de ceux qui y vivent à une véritable communauté". Après discussion, le conseil décide de se pourvoir d'une armoirie et charge le Maire d'adresser une demande à Monsieur le Président du Conseil départemental. Le suivi de la demande sera ensuite assuré par les Archives départementales, en charge de la gestion et du fonctionnement du CDHU (Conseil Départemental d'Héraldique Urbaine).

❖ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire précise qu'une réunion de conseil municipal doit se tenir obligatoirement le vendredi 23 juin. Cette date est fixée par l'État pour permettre la désignation du (ou des) représentant(s) des communes concernées par les élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2017. Le conseil municipal en fixe l'horaire à 19H30.

❖ EGLISE ET PETIT PATRIMOINE

Marc Brendel informe les élus de l'état de biens communaux dans l'église. Il propose, pour des raisons de sécurité, de retirer les parquets encore existants qui sont en mauvais état.

Il précise que le banc d'œuvre très attaqué est difficilement récupérable et que la chaire doit être traitée très rapidement.

Par ailleurs, il rappelle l'action "sauvegarde du petit patrimoine" de l'Agenda 21 portant notamment sur les croix. La remise en état de la Croix St Roch et de celle sortie du Bourg direction Intvilliers deviennent urgentes.

Le conseil propose au Maire d'organiser rapidement les interventions nécessaires à la protection de ces objets patrimoniaux.

INFORMATIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

☺ MASSIFS

Le conseil déplore la destruction de certains massifs et le vol de fleurs.

☺ CULTURE

Avec l'appui de la "section culturelle" de l'Amicale de Givraines, Bernadette DESPRES fera découvrir sa maison "Tomtom et Nana" ainsi que celle des fresques dessinées par Denis Charignon le **15 juillet**. Une information précise sera distribuée dans les boîtes à lettres.